



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE MEZERAY-GABRIEL – ARGENTAN

02 33 67 88 88

IFPRA - Pôle Apprentissage
2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan
Tel : 02 32 08 96 61 | ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE MEZERAY-GABRIEL – ARGENTAN



BTS
MÉTIERS DU GÉOMÈTRE
TOPOGRAPHE ET DE LA
MODÉLISATION NUMÉRIQUE

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).
- La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.
- Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).
- Le candidat titulaire du BAC doit formuler ses vœux sur Parcoursup.
- Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou [scanner le QR code](#)



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier, il est possible de poursuivre en licence professionnelle.

MÉTIER ET OBJECTIFS VISÉS

- Cartographe
- Dessinateur Projecteur
- Géomaticien Géotechnicien
- Géomètre-Topographe

En aménagement de l'environnement et en urbanisme, le géomètre est celui qui possède une vision globale de l'occupation technique et juridique du sol.

Le titulaire du BTS mesure la terre, au sens strict du terme. Il calcule, délimite, représente et estime le terrain du futur ouvrage. Sur place, à l'aide d'instruments, il relève les niveaux d'altitude du sol et en décrit les caractéristiques ; il peut aussi détecter les réseaux divers. Il crée ensuite des plans numériques et des maquettes 3D grâce au traitement informatique des données ; il connaît la modélisation numérique du bâtiment (BIM).

Le diplômé possède des connaissances en topographie, en droit foncier. Sa formation économique lui permet d'aider l'expert à formuler des avis sur les problèmes fonciers ou d'aménagement. Il est à même d'assurer la gestion d'une équipe ou d'un chantier de topographie.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 92 %
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BTS Métiers du Géomètre Topographe et de la Modélisation Numérique diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel